

Leanée extraordinaire du 22 Décembre 1887.

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf le vingt deux décembre, à midi, les membres du Conseil municipal de la Commune de Combrès se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. le maire, en session extraordinaire.

Étaient présents: M. M. Chevres, maire, Badailac, adjoint, Duches, Bon. Delaud, Deroy & Peincis, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

Absents: M. M. de Lapudt, Schuchert & Campet.

M. Badailac a été élu secrétaire et la lecture.

M. le maire rappelle à son conseil l'objet de cette séance. Le soldat Joseph Dutule, de la classe 1887 en garnison à ^{Cosne} Jaulle, au 8^e de ligne, aurait besoin de rentrer dans ses foyers comme toutoy de famille & son père est atteint d'une rétraction, d'oponér rose palmère de la main et sa mère de dyspepsie intense et de causer probable de l'estomac. L'un et l'autre sont dans la misère, parce qu'ils ne peuvent rien faire et ne peuvent travailler. Ils ont 88 ans chacun, la commune leur fournit du pain, et leur autre enfant, une fille, aussi misérable qu'eux, & quatre enfants à nourrir.

Le Conseil en délibère, et en cette situation, précaire qu'il connaît d'ailleurs, est unanime à appuyer la demande en question et à solliciter de l'administration compétente une solution favorable.

Fait et délibéré ce jour, mois & au que de sus, et ont, les membres présents, signé après lecture.

J. Chevres J. Badailac Bon. Delaud
 Deroy S. Peincis P. Peincis

N° 131.

Demande en
 si Dutule.
 de la famille.